# Fiche d'inscription CARNA JUNIORS 49

Je soussigné, Madame/Monsieur .....
Demeurant.....
Code postal..... Ville .....
Portable parent 1 : .....- .....- .....- .....- ..... Portable parent 2 : .....- .....- .....- .....- .....
Mail : .....

Autorise mon enfant....., né(e) le ..... à participer au(x) LEURRE JUNIORS 49 suivant(s) organisé(s) par la Fédération Départementale de Pêche du Maine et Loire :

| Ville | Chalonnes | Saumur | Combrée (Places limitées) | Moulin d'Ivray | Angers |
|---|---|---|---|---|---|
| **Date** | 18 mai 2024 | 22 juin 2024 | 14 septembre 2024 | 12 octobre 2024 | 9 novembre 2024 |
| **Lieu** | La Loire | La Loire | Etang communal | La Sarthe | La Loire |
| **Participation** | | | | | |

(Cochez la ou les dates auxquelles votre enfant participera)

Souhaitez vous inscrire votre enfant au challenge ? (Cela implique de participer à au moins 3 des 5 dates)
❑ participe au challenge ❑ Ne participe pas au challenge

**J'atteste sur l'honneur le fait que mon enfant :**

❑ possède sa carte de pêche. n° de carte : …….
❑ sait nager. ❑ ne sait pas nager, je dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs.
❑ doit prendre régulièrement les médicaments suivants, qu'il a avec lui :
Nom : Dose : Fréquence :
❑ est sujet aux allergies ou nécessite les précautions de santé suivantes : .....
Personne à prévenir en cas d'accident : .....
Date de la dernière vaccination antitétanique : .....
Si nécessaire je souhaite qu'il soit soigné auprès de (hôpital ou clinique) : .....

❑ Je suis conscient(e) que toutes les mesures utiles seront prises par les organisateurs pour assurer la sécurité de mon enfant.

❑ J'ai pris connaissance des consignes concernant l'équipement (vêtements de pluie, bottes...) et des règles de la rencontre, je dégage la responsabilité des organisateurs au cas où l'enfant ne respecterait pas la réglementation des activités ou ne s'y présenterait pas. Tant que l'animateur référent n'a pas pris mon enfant en charge, il n'est pas sous sa responsabilité ; la prise en charge se fait dans le cadre de l'évènement soit de 09h00 à 12h00.

❑ J'autorise, à titre gratuit, la pêche associative à publier et utiliser les photographies et vidéos de mon enfant prises lors de ces rencontres pour communiquer dans le cadre de la promotion du loisirs pêche.

A..... Le.....
Mention « lu et approuvé » précédé de la signature

**Le règlement par chèque ou espèce et cette présente fiche sont à envoyer par courrier à :**

FEDERATION DE MAINE ET LOIRE POUR LA PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE - 1280 rue de la Gachetière - Montayer – Brissac Quincé – 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

**Pour rappel :**
Chèque à établir à l'ordre de : Fédération de pêche du Maine-et-Loire
12€ par rencontre, 50 € pour l'ensemble des dates.

**Le règlement peut s'effectuer par virement et la fiche d'inscription par mail à :**

secretariat@fedepeche49.fr

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE

| Titulaire du compte/Account holder | Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays. |
|---|---|
| **FEDERATION DE PECHE**<br><br>**LIEU DIT MONTAYER**<br>**49320 BRISSAC QUINCE** | |

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

| IBAN (International Bank Account Number) | | | | BIC (Bank Identification Code) |
|---|---|---|---|---|
| **FR76 1380 7008 0101 0190 8321 915** | | | | **CCBPFRPPNAN** |
| Code Banque | Code Guichet | N° du compte | Clé RIB | Domiciliation/Paying Bank |
| **13807** | **00801** | **01019083219** | **15** | **BPATL.ANGERS GARE** |

**Pour rappel :**
12€ par rencontre, 50€ pour l'ensemble des dates.